



DJIBOUTI

Discours prononcé par

**Mlle Kadra Ahmed Hassan
Chargé d'affaires a.i.**

**Devant la Sixième Commission sur le point [108]
Intitulé:**

Mesures visant à éliminer le terrorisme international

Mardi 13 Octobre 2015

Verifier à l'audition

Monsieur le Président,

Merci de me donner la parole.

Permettez-moi de commencer mes propos, par exprimer la satisfaction de ma délégation et ses félicitations quant à votre élection à la Présidence de la 6 e commission.

Nos félicitations vont également à l'endroit des membres du bureau.

Aussi, Monsieur le Président, Soyez assuré du soutien plein et entier de ma délégation dans l'accomplissement l'importante mission qui est la vôtre.

Ma délégation souscrit pleinement aux déclarations faites par les représentants de l'Iran et de l'Afrique du Sud respectivement au nom du Mouvement des Non-alignés et du Groupe Africain.

Ma délégation tient également à remercier le Secrétaire Général pour son rapport A/70/211 qui a été préparé conformément au paragraphe 8 de la résolution 50/53 de l'Assemblée générale conjointement avec la résolution 69/127 de l'Assemblée générale sur les mesures visant à éliminer le terrorisme international.

Monsieur le Président,

La lutte contre le terrorisme constitue l'un des principaux défis que doivent mener de concert l'ensemble des Etats membre des Nations Unies afin de préserver la paix et la sécurité internationale.

Il convient de rappeler que les conséquences néfastes des agissements des groupes terroristes ne se limitent pas à un espace géographique nationale ou régionale mais affecte le monde entier.

Ma délégation condamne tout acte terroriste et exprime sa solidarité avec toutes les victimes d'actes terroristes et nous avons une pensée particulière aux familles turques récemment endeuillées par un acte terroriste à Ankara.

Ma délégation réaffirme sa condamnation du terrorisme sous toutes ces formes et dans toutes ces manifestations et tient à insister sur le fait que le terrorisme ne saurait être associé à aucune religion, race, culture, société ou groupe.

Monsieur le Président,

La région de l'Afrique de l'Est à laquelle appartient mon pays a été l'une des premières à être victime d'attaques terroristes commis par les Groupes terroristes tels qu'Al-Qaïda et Al -Shabbab et de ce fait elle joue un rôle de 1^{er} plan dans la lutte contre le terrorisme.

Ces expériences douloureuses, ont permis à notre région de développer une connaissance du fonctionnement, des pratiques et des stratégies des groupes terroristes qui gagnerait à être partagée.

Les causes favorisant l'expansion de ce fléau sont profondes et diverses. Elles sont à rechercher dans les fissures, les fractures que l'on observe dans l'architecture sécuritaire internationale, les zones de conflits du Moyen-Orient et de l'Afrique, les difficultés économiques, l'extrême pauvreté, la perception, réelle ou non, de marginalisation qui génère un sentiment d'incertitude et un désir d'appartenance fort, qui peut rendre des groupes sensible à la rhétorique terroriste et conduire des attaques violentes dont nous connaissons tous le cout humain, les

innombrables problèmes sécuritaires, économique et sociaux qu'elles entraînent.

Monsieur le Président,

Dans ses efforts visant à la lutter contre le terrorisme international, mon pays la République de Djibouti déploie son action sur trois niveaux.

Le premier niveau relève de la transposition dans les lois de la République de Djibouti des dispositions internationales pertinentes notamment les instruments légaux universels, les conventions des nations Unies et les résolutions du conseil de sécurité ayant traits aux exigences de terminologie utilisée dans les conventions internationale de lutte contre le terrorisme

Dans ce même cadre, il convient de rappeler la tenue en février 2014 à Djibouti du 2e forum de lutte contre le terrorisme dans le Golfe d'Aden au cours duquel il y avait été décidé la mise en œuvre de politique et de mécanisme de coopération entre le Yémen, la Somalie et la République de Djibouti.

Cette rencontre avait permis de souligner d'une part l'importance de l'assistance technique et matérielle pour l'identification des menaces, le renforcement des efforts de coopération de contre-terrorisme et d'autre part l'importance capitale d'une approche collective et stratégique pour lutter contre le terrorisme.

Le second niveau relève de la participation des Forces Armées Djiboutiennes au sein des troupes de l'AMISOM déployé en Somalie pour lutter aux côtés des Forces Somaliennes et du Gouvernement

fédéral Somalien afin de mettre fin aux activités terroristes et déstabilisatrices du Groupe EL-Shabbab.

Le troisième niveau se situe au niveau de la coopération régionale et en particulier à travers l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement réunissant l'ensemble des pays de la sous-région de l'Afrique de l'Est.

En effet, afin de renforcer la résilience des Etats membres de l'IGAD au travers de leurs gouvernements, des chefs religieux, des intellectuels et des sociétés civiles, face au terrorisme et à l'extrémisme violent, mon pays a décidé de créer un centre d'excellence de lutte contre l'Extrémisme Violent.

Par ailleurs, ma délégation tient à saisir cette opportunité pour réitérer au Gouvernement Américain ses remerciements pour son rôle de catalyseur dans la lutte contre l'extrémisme violent au travers des différentes rencontres initiées notamment le Sommet de Washington consacré au CVE en février 2015, celui de juillet 2015 à Rome et enfin le dernier en date ayant eu lieu en marge de l'Assemblée Générale le 29 Septembre 2015 et auquel mon pays a participé et été représenté au plus haut niveau.

Ces Initiatives nous confirment que ces types de consultations sont indispensables pour neutraliser la menace terroriste et pour rendre notre action collective, concrète et décisive.

Je vous remercie de votre aimable attention